

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

Licence  
Chimie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence de Chimie d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation généraliste faisant partie du champ de formation *Sciences et technologies*, qui vise à donner aux étudiants les bases théoriques et pratiques dans les grands domaines fondamentaux de la chimie (chimie organique ou inorganique, spectroscopie, analyse physicochimique, *etc.*), mais aussi en génie des procédés, principalement en vue de les préparer à une poursuite d'études en master. La formation créée en 2014 fait suite à la séparation de la mention *Physique-Chimie*. Elle se répartit sur trois années et propose quatre parcours différents qui ouvrent au fur et à mesure de la progression des étudiants dans le cursus, la possibilité de leur offrir une spécialisation progressive en fonction de leurs choix et de leurs affinités.

La première année (L1) est basée sur un tronc commun avec la licence de Physique, dont le contenu est dispensé sur quatre campus différents (Saint Charles, Saint Jérôme, Luminy, et Aix-Montperrin) qui correspondent historiquement aux trois ex-universités d'Aix-Marseille. En deuxième année (L2), qui ne concerne plus que trois sites, apparaissent deux parcours distincts : l'un de *Chimie* en propre, l'autre de *Physique-Chimie* mutualisé comme pour le L1 avec la licence de *Physique*. Enfin, la troisième année (L3) dispensée uniquement à Saint Jérôme et Luminy propose, outre les deux parcours initiés en L2, deux nouveaux parcours *Génie des procédés* et *Plurisciences*.

L'ensemble des enseignements peuvent être dispensés en formation initiale ou continue, les parcours *Physique-Chimie* et *Plurisciences* étant également accessibles en enseignement à distance.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la licence de *Chimie* d'AMU sont clairement explicités : en toute logique avec le caractère généraliste d'une telle formation, il s'agit de donner aux étudiants les bases théoriques et pratiques dans les domaines fondamentaux de la chimie (chimie organique ou inorganique, spectroscopie, analyse physicochimique, *etc.*), mais aussi en génie des procédés, afin de leur permettre d'intégrer les masters correspondants d'AMU ou ailleurs, ou les formations préparant aux métiers de l'enseignement. Ces objectifs, clairement annoncés aux étudiants en première année, semblent atteints puisqu'environ deux tiers des diplômés de L3 poursuivent leurs études en master. Les connaissances et compétences qui seront acquises au cours de la formation, de même que les différents métiers auxquels elle permet de prétendre, sont bien définis et listés dans la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention et sont en adéquation avec celui-ci. Toutefois, le dossier ne comporte pas de fiche RNCP pour les différents parcours.

## Organisation

La formation est structurée sur la base d'une année de L1 entièrement commune avec la licence de *Physique*, puis une séparation apparaît en L2, avec un parcours *Chimie* en propre et un parcours *Physique-Chimie* dont les enseignements de physique et de chimie sont mutualisés depuis 2014 avec la licence monodisciplinaire correspondante, afin de rationaliser les coûts. Enfin, l'année de L3 parachève la spécialisation progressive des étudiants en proposant quatre parcours qui ouvrent sur les masters correspondants : *Chimie* et *Physique-Chimie* déjà présents en L2, auxquels viennent s'ajouter *Plurisciences* et *Génie des procédés*. Ce dernier constitue une innovation intéressante et encourageante pour la formation. La liste exhaustive des unités d'enseignement (UE) proposées à chaque parcours des trois années permet de s'assurer que les enseignements sont en bonne cohérence avec les objectifs annoncés.

D'un point de vue logistique, l'enseignement est dispensé sur plusieurs sites correspondant historiquement aux trois ex-universités d'Aix-Marseille : ainsi les étudiants peuvent-ils suivre le L1 sur quatre sites (Saint Charles, Saint Jérôme, Luminy, Aix-Montperrin), le L2 sur trois sites (Saint Jérôme, Luminy, Aix-Montperrin) en fonction des parcours, et le L3 sur deux sites (Saint Jérôme, Luminy), également en fonction des parcours. À noter que la L3 *Physique-Chimie* du site Luminy est fermé depuis 2015.

Cette dispersion sur plusieurs sites peut sembler dommageable en termes de coûts eu égard aux effectifs globaux, même si la formation la justifie en revendiquant par là une politique de proximité. En tout cas, la pertinence du découpage des parcours entre les sites et leur cohérence géographique et pédagogique n'est pas facile à comprendre pour le public et les étudiants en particulier.

## Positionnement dans l'environnement

La licence de *Chimie* s'intègre bien dans le champ *Sciences et technologies* d'AMU et dans l'offre académique locale. Elle voisine ainsi avec l'institut universitaire de technologie (IUT) de Chimie et la licence parcours unique *Mathématiques, physique, chimie, informatique* (MPCI) plus sélective, qui peuvent lui apporter quelques étudiants via des passerelles niveaux L2 et/ou L3. Ainsi, 15 à 20 étudiants en provenance de l'IUT entrent chaque année en L3. La formation s'inscrit bien également comme étape élémentaire pour une poursuite d'études dans les différents masters proposés par AMU (*Chimie, Génie des procédés, Matériaux, etc.*). On note l'ouverture d'un parcours *Cursus master ingénierie* (CMI) en septembre 2016, dont le positionnement par rapport à la licence MPCI devra être réfléchi et précisé, notamment pour le parcours *Plurisciences*, afin d'éviter toute redondance ou concurrence.

Une petite dizaine de laboratoires de niveau national ou international (Institut des sciences moléculaires de marseille - ISM2, Institut de chimie radicalaire - ICR, Centre interdisciplinaire de nanoscience de Marseille - CINaM, Physique des interactions ioniques et moléculaires - PIIM, etc.) soutiennent la formation via le nombre important d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans les enseignements, mais aussi en accueillant des étudiants en stage ou en organisant des visites. On note toutefois pour ces liens avec l'environnement recherche, des disparités gênantes entre les différents sites d'enseignement.

Enfin, on ne peut que regretter l'absence totale d'entreprises en soutien de la formation, et l'absence de conseil de perfectionnement évoquée pour explication de cet état de fait qui ne constitue pas une véritable justification.

## Equipe pédagogique

Une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs très nombreuse (presque trop nombreuse : 150 enseignants-chercheurs, soit presque autant que le nombre d'étudiants en L1), intervenant du L1 au L3, a réalisé un travail conséquent pour la définition et le contenu des UE. L'absence structurelle d'intervenants extérieurs (et de conseil de perfectionnement) dans cette formation multi-sites est anormale. Elle engendre des lacunes pédagogiques importantes dans les enseignements de cette formation dont l'objectif est de former, aussi, de futurs cadres de l'industrie chimique. Elle explique en partie l'absence de connexion entre L2 / licence professionnelle (LP) et le choix de certains étudiants de privilégier, dès le bac, la voie courte IUT Chimie pour accéder au L3 ou aux écoles d'ingénieurs.

Le pilotage de la licence est bien décrit et cohérent avec sa structure et son organisation, même si cela engendre une équipe de pilotage un peu pléthorique : au responsable de la licence et son adjoint s'ajoutent des responsables de parcours intersites et des responsables d'année par site, plus un référent qui coordonne l'ensemble des enseignements en mathématiques en L1. On note d'ailleurs que plusieurs personnes cumulent différentes fonctions, à l'image du responsable de la formation qui est aussi responsable de L1 d'un site. En outre, les modalités de réunion de cette équipe auraient mérité d'être mieux explicitées. Les réunions de coordination sont semestrielles et le contenu des enseignements, des contrôles, est harmonisé entre les sites. En l'absence de conseil de perfectionnement, le retour des évaluations des étudiants réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) est pris en compte à ce niveau.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'évolution des effectifs ne peut être analysée de manière pertinente qu'à partir de 2014, car avant la licence de *Chimie* était intégrée dans la mention *Physique-Chimie*, pour laquelle ne sont fournis que des indicateurs globaux. Pour les deux promotions 2014-2015 et 2015-2016, les chiffres des effectifs et des taux de réussite en L1 et L2 restent peu clairs : on note en particulier que les effectifs varient entre le dossier et le tableau fourni en annexe. Pour ce qu'on peut en comprendre, les effectifs sont corrects mais sans plus (en moyenne sur ces deux promotions 130 en L1, 90 en L2, 110 en L3), et justifient difficilement une dispersion des étudiants sur quatre sites distincts. Les taux de réussite sont bas en L1 (25 à 50 %), puis s'améliorent progressivement (50 à 65 % en L2 et 70 à 75 % en L3). Cependant de grandes disparités existent entre les parcours et surtout les sites. On note l'existence d'un contingent non négligeable d'étudiants inscrits en enseignement à distance dans le parcours *Physique-chimie* avec des taux de réussite très bas en pourcentage d'inscrits. Également, une quinzaine d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) intègrent chaque année la formation au niveau L2 ou L3. Enfin, l'existence de formation continue est mentionnée, mais dans une proportion très faible non précisée.

Plus des deux tiers des diplômés de L3 poursuivent leurs études en master à AMU, dont 63 % dans les trois masters *Chimie*, *Génie des procédés* et *Management de l'environnement valorisation analyse* (Maeva). Aucune information n'est fournie pour les diplômés de L3 non-inscrits par la suite en master à AMU, ni pour les étudiants ayant abandonné en cours d'année, en raison des données parcellaires recueillies. Ce point méritera d'être amélioré dans le futur.

### Place de la recherche

La recherche est relativement présente dans la formation en raison du pourcentage très important d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques des trois années, qui proviennent des laboratoires d'AMU. Concrètement, ceci se traduit par des visites de ces laboratoires et l'accueil des étudiants dans le cadre d'un « mini-stage (*sic*) » en L3. Toujours en L3, existe un système d'UE optionnelles (regrettablement non-détaillé) dont les thématiques sont très proches de celles des laboratoires en soutien de la formation, afin de sensibiliser les étudiants à la recherche et de les aider à affiner leur choix pour une poursuite d'études en master. Également, les étudiants ayant validé leur L1 avec une moyenne suffisante en première session ont la possibilité de réaliser un stage en laboratoire, mais ni la durée ni la façon dont ils sont incités à réaliser ces stages ne sont renseignées. Enfin, on relève une disparité de la place de la recherche dans la formation entre les sites, celui d'Aix-Montperrin étant le parent pauvre en raison de l'absence de laboratoires sur place. Des solutions sont à l'étude afin de gommer ce point négatif important.

### Place de la professionnalisation

La professionnalisation est présente dans les enseignements via une préparation à la certification informatique et internet (C2i) en L1 et dans le cadre de l'UE *Projet personnel et professionnel de l'étudiant* (PPPE) où les étudiants sont amenés à rencontrer des enseignants-chercheurs et des professionnels pour définir leur projet professionnel. Toutefois, aucun professionnel extérieur à AMU ne faisant partie des équipes pédagogiques, on peut se demander dans quelle mesure les étudiants peuvent effectivement discuter avec des interlocuteurs issus du monde de l'entreprise. La formation semble ainsi être renfermée sur elle-même et ne s'ouvre pas concrètement aux débouchés professionnels du secteur de la chimie. La place de la professionnalisation reste donc au final minime dans le cursus, sauf peut-être pour les métiers de l'enseignement.

La fiche RNCP nationale standard est claire, mais elle reste globale car non personnalisée par parcours.

### Place des projets et des stages

La place des projets et des stages dans la formation est réduite à son strict minimum pour une licence scientifique. En effet, outre le PPPE évoqué plus haut qui vise à aider les étudiants à définir leur projet professionnel, un seul enseignement sous forme de projet est dispensé dans la formation, en L1. Ce projet appelé « DEMOS » (UE de découverte du milieu scientifique), dont le but est de découvrir le monde scientifique à travers des thématiques choisies entre physique et chimie, est évalué *via* un petit rapport et une soutenance orale.

Pour ce qui est des stages, seul un « mini-stage (*sic*) » d'une semaine est obligatoire en semestre 6. Le dossier indique qu'il est toutefois possible aux étudiants de réaliser des stages facultatifs d'un mois à la fin de chaque année, mais que peu d'étudiants choisissent d'effectuer un de ces stages.

### Place de l'international

L'anglais figure en bonne place dans l'enseignement, avec un total de 15 ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) répartis sur cinq des six semestres de la formation. En outre, dans le cadre de certaines UE d'ouverture, les étudiants ont la possibilité d'étudier des articles scientifiques en anglais. On peut regretter que cette dernière possibilité ne soit pas intégrée dans une UE qui concernerait l'ensemble des étudiants.

En L2 et L3, les étudiants ont la possibilité de réaliser une partie de leur cursus à l'étranger, en Europe (Erasmus Mundus - *European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*) ou au Canada (CREPUQ - Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Ils sont pour cela aidés par le service des relations internationales, mais seuls deux ou trois étudiants sont concernés chaque année.

### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'accès en L1 est de droit pour tout titulaire du baccalauréat ou diplôme équivalent. Les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) peuvent entrer directement en L2 ou L3 après examen de leur dossier de candidature par la commission pédagogique d'AMU. Les étudiants de PACES (*Première année commune aux études de santé*) peuvent entrer directement en L2 sous réserve d'avoir obtenu une moyenne supérieure à 10 en première année. Les titulaires d'un DUT peuvent aussi intégrer la formation au niveau L2 ou L3, après examen de leur dossier.

L'aide à la réussite fait l'objet d'un éventail de dispositifs complémentaires très intéressants en L1. En début de L1, les étudiants suivent une UE *Passerelle en mathématiques* puis passent un test de positionnement en mathématiques, physique et chimie dont le résultat permet de les guider, si besoin est, vers le tutorat correspondant. À ceci s'ajoutent des « outils de remédiation », c'est-à-dire des enseignements en autoformation concernant les notions les plus délicates. Pour les étudiants en difficulté, des travaux dirigés (TD) supplémentaires sont proposés dans le cadre des « aides à la réussite étudiante » (ARE), à hauteur de 60 heures pour l'année de L1. Enfin, des enseignants-référents suivent les étudiants de manière régulière et les aident à faire le bilan de leurs résultats et les conseillent dans leurs choix d'options. Malgré toutes ces modalités, la formation constate toujours un fort taux d'absentéisme en L1 et un choix par défaut de cette orientation (étudiants en position d'attente). Une hétérogénéité de niveaux entre les sites est également constatée sans pour autant être prise en compte.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

La licence de *Chimie* propose essentiellement des enseignements en présentiel en formation initiale. La formation continue existe toutefois, mais elle ne représente qu'une part marginale (et non-précisée) des étudiants. On note la possibilité de suivre, mais uniquement pour les parcours *Physique-Chimie* et *Plurisciences*, les enseignements à distance. Même si les effectifs des inscrits sont intéressants, ceux des présents sont bas (moins de 50 % des inscrits) et les taux de réussite mauvais. Hormis pour le cas des étudiants handicapés qui sont pris en charge par la « Mission handicap » d'AMU, rien n'est précisé par rapport aux étudiants en situation particulière.

Le numérique est présent dans la formation principalement sur l'année de L1, avec la préparation à la certification C2i d'une part, et les dispositifs de soutien et d'aide à la réussite évoqués plus haut, notamment les tests de positionnement et les « outils de remédiation ». L'ensemble repose sur la plateforme AMETICE (Aix-Marseille enseignement avec les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) d'AMU. Si ce dispositif est satisfaisant au niveau du L1, on peut regretter qu'il ne soit apparemment pas poursuivi en L2 et L3, mais il semblerait qu'il y ait une volonté d'aller dans ce sens.

Aucune information n'est fournie sur les démarches de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP).

### Evaluation des étudiants

Les étudiants sont évalués par contrôles continus et examens terminaux suivants les modalités d'AMU. Les règles de délivrance des ECTS et du diplôme sont claires et cohérentes avec ce qui est attendu d'une licence généraliste, les modalités de contrôle des connaissances sont affichées sur le site de la formation. La proportion entre contrôles continus (CC) et contrôles terminaux est bonne, et le pourcentage de CC qui varie d'une année à l'autre a été bien réfléchi : ainsi en L1 et L2 le CC représente 46-47 % du total afin de tenir compte de l'assiduité des étudiants.

Les jurys semestriels sont réunis par site et les jurys de fin d'année et de mention sur le site de Saint Jérôme, la multiplication des sites et des jurys amenant, de fait, une certaine lourdeur et une certaine complexité.

### Suivi de l'acquisition de compétences

La fiche RNCP (commune et non personnalisée à AMU) précise des compétences communes (générales et transversales) aux licences de chimie d'un certain nombre d'universités dont Aix-Marseille. La formation indique toutefois un certain nombre de compétences scientifiques et transversales que les étudiants doivent acquérir durant les trois années de la licence, mais l'acquisition de ces compétences ne fait l'objet d'aucun suivi ou évaluation formels spécifiques. De même, aucune mention n'est faite d'un portefeuille de compétences ou d'un livret de l'étudiant. Par ailleurs, aucun supplément au diplôme n'a été fourni. Il s'agit là d'une lacune importante qu'il conviendra de corriger au plus tôt. Une réflexion semble en cours sur la construction de la prochaine offre de formation par l'intermédiaire d'une approche par compétences.

### Suivi des diplômés

Le seul suivi des diplômés indiqué est le suivi institutionnel de la Direction des études et de la vie de l'étudiant (DEVE), aucun suivi n'étant réalisé par la formation elle-même. Il s'agit d'une lacune d'autant plus importante qu'il n'est nulle part dans le dossier fait mention d'une volonté de la combler.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement a été mis en place tardivement en juin 2016. L'évaluation de la formation par les étudiants se fait par voie papier en L1 puis par e-mail en L2 et L3. Cette évaluation est pilotée par l'OVE et concerne aussi bien le contenu de la formation que son organisation et sa capacité à informer efficacement les étudiants. Ce mode de fonctionnement centralisé au niveau d'AMU est insuffisant car il ne permet pas d'obtenir une « vue d'ensemble » de la formation chaque année, étant donné que seules deux ou trois UE sont évaluées lors de chaque campagne (dont on ne précise pas si elles sont annuelles).

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Un dispositif d'aide à la réussite en L1 très étoffé qui mérite d'être encouragé.
- Une formation généraliste qui pose les bases de la chimie et prépare les étudiants à une poursuite d'études en cohérence avec les masters proposés à AMU.
- L'appui des laboratoires et des équipes de recherche.
- Le parcours *Génie des procédés* qui constitue une innovation intéressante et encourageante pour la formation.

### Points faibles :

- La grande disparité dans les taux de réussite et l'accès à la sensibilisation à la recherche en fonction du site où la formation est dispensée.
- L'absence de lien avec le monde professionnel.

- Aucun suivi formalisé de l'acquisition des compétences (portefeuille d'expériences et de compétences, livret de l'étudiant, *etc.*).
- Une place des projets et des stages réduite à son strict minimum.
- Un conseil de perfectionnement mis en place seulement fin 2016 et l'absence de suivi des diplômés autre que celui institutionnel.

### Avis global et recommandations :

La licence de *Chimie* d'Aix-Marseille Université est une formation dont les objectifs sont cohérents avec ce qui est attendu d'une licence généraliste. Elle est bien implantée et prépare les étudiants à une poursuite d'études en masters, et notamment ceux proposés à Aix-Marseille Université. Elle souffre cependant d'un certain nombre d'insuffisances qu'il conviendrait de corriger.

La première est son organisation multi-sites, héritée des trois anciennes universités historiques, et qui mériterait d'être repensée. Cette organisation induit des disparités dans les taux de réussite pour des mêmes parcours sur différents sites, ce qui est difficilement acceptable et justifiable.

La formation pourrait également s'ouvrir au monde professionnel, surtout dans un secteur qui s'y prête. La mise en place du suivi formalisé de l'acquisition des compétences apporterait une valeur ajoutée à la formation.

Enfin, la formation gagnerait à dynamiser ses méthodes d'enseignement via le développement de stages et de projets. Dans ce sens, on ne peut qu'encourager les équipes pédagogiques à élargir l'intéressant dispositif d'aide à la réussite existant en L1 aux années de L2 et L3.

L'ensemble de ces modifications se fera d'autant plus facilement que le conseil de perfectionnement sera effectivement mis en place.



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Licence

---

**N° du rapport HCERES :  
419612**

**Intitulé de la formation :  
Chimie**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
<b>Positionnement dans l'environnement</b>	<p>1) <i>« On note toutefois pour ces liens avec l'environnement recherche, des disparités gênantes entre les différents sites d'enseignement »</i></p> <p>Effectivement, la remarque de l'évaluateur est légitime. Cependant, quel que soit le site d'études (notamment Aix-Montperrin), les étudiants rencontrent les enseignants-chercheurs lors des cours/TD/TP. Ils peuvent dès lors faire la démarche de discuter de recherche avec eux et ainsi envisager un stage. Donc, ce n'est pas un point faible rédhibitoire.</p> <p>2) <i>« l'absence totale d'entreprises en soutien de la formation »</i></p> <p>Nous allons y remédier du fait de l'apport du conseil de perfectionnement.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>	<p>1) <i>« Cependant de grandes disparités existent entre les parcours et surtout les sites. »</i></p> <p>Il existe effectivement une grande disparité entre les sites et cela est fortement lié au contexte économique et social, et notamment du fait des lycées desquels sont issus les étudiants de L1, le niveau d'études pré-bac ayant un impact sur les taux de réussite. D'où l'existence du processus de l'ascenseur social.</p> <p>2) <i>suivi des étudiants après la L3</i></p> <p>Oui, effectivement, nous nous attacherons à réaliser ce suivi au travers d'un contact de la part des responsables pédagogiques de L3 qui seront plus à même d'être proches et surtout reconnus des étudiants diplômés.</p>

<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p>1) « <i>les étudiants ayant validé leur L1 avec une moyenne suffisante en première session ont la possibilité de réaliser un stage en laboratoire, mais ni la durée ni la façon dont ils sont incités à réaliser ces stages ne sont renseignées</i> »</p> <p>Les étudiants notamment en L1 sont incités lors des réunions et présentations de rentrée universitaire mais aussi tout au long de l'année, lors des séances de travaux pratiques. La durée varie en fonction du laboratoire d'accueil. Mais peu d'étudiants de L1 y participent car ils estiment ne pas avoir suffisamment de connaissances pour aborder un stage.</p> <p>Pour les L2 et L3, il en est de même, la proposition étant faite sous la responsabilité du responsable pédagogique d'année.</p> <p>2) « <i>celui d'Aix-Montperrin étant le parent pauvre en raison de l'absence de laboratoires</i> »</p> <p>Oui, effectivement. Mais les étudiants désireux peuvent malgré tout se manifester et rejoindre un laboratoire marseillais dont ils auront eu connaissance au travers des enseignants-chercheurs.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>	<p>« <i>La place de la professionnalisation reste donc au final minime dans le cursus</i> »</p> <p>Oui, effectivement. Mais, à l'heure actuelle, notre formation est une licence générale dont l'objectif principal est la poursuite d'études en master au sein de notre université ou éventuellement dans un autre établissement.</p>
<p><b>Place des projets et des stages</b></p>	<p>« <i>il est toutefois possible aux étudiants de réaliser des stages facultatifs d'un mois à la fin de chaque année, mais que peu d'étudiants choisissent d'effectuer un de ces stages</i> »</p> <p>Oui, effectivement. Dans la mesure où les stages ne sont pas obligatoires, ils sont basés sur la motivation de l'étudiant. Les rendre obligatoires constitue l'un des objectifs de notre prochaine habilitation.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>« <i>seuls deux ou trois étudiants sont concernés chaque année</i> »</p> <p>Oui, effectivement. Mais, cela est basé notamment sur la motivation de l'étudiant pour partir dans un système étranger, en langue étrangère de préférence. Donc, même avec une forte communication et une forte incitation, on ne peut aller à l'encontre d'une décision de l'étudiant qui ne souhaite pas tenter une expérience à l'étranger.</p>

<b>Evaluation des étudiants</b>	<p>« Les jurys semestriels sont réunis par site et les jurys de fin d'année et de mention sur le site de Saint Jérôme, la multiplication des sites et des jurys amenant, de fait, une certaine lourdeur et une certaine complexité »</p> <p>Dès l'institution de cette formation avec multiplication des sites, l'équipe de mention a mis en place une organisation qui, bien que paraissant lourde, s'est avérée très efficace et a perdu de sa complexité.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>	<p>Nous y remédierons pour la nouvelle habilitation au travers de notre nouvelle approche par compétences.</p>

## Conclusion de l'évaluation

<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Disparité entre les sites</i> : indépendant de l'équipe de mention et résultant des formations pré-bac</li> <li>- <i>Lien avec le monde professionnel</i> : mise en place du conseil de perfectionnement</li> <li>- <i>Suivi des compétences</i> : mise en place pour la prochaine habilitation</li> <li>- <i>Stages et projets</i> : nous en tiendrons compte effectivement dans le cadre de la prochaine habilitation</li> </ul>
<b>Avis global et recommandations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans son rapport, l'évaluateur met en évidence un certain nombre de points dont la complexité de notre licence du fait du trop grand nombre de sites ainsi que la disparité de ces sites en termes de taux de réussite essentiellement. L'équipe de mention actuelle n'a pas la légitimité de résoudre ces points et ne peut pas prendre de décision à ce sujet. Cependant, nous pensons que l'ouverture des portails en L1 nous permettra très certainement de répondre à ces remarques. En ce qui concerne la disparité des taux de réussite en L1, il faut tenir compte de paramètres pré-bac et de la provenance de nos étudiants, c'est-à-dire de paramètres que nous ne maîtrisons pas.</li> <li>• Enfin, l'évaluateur fait état de l'intérêt de nos Aides à la Réussite Etudiante (ARE) et suggère son extension aux L2 et L3. Nous serions tout à fait d'accord sur le principe et les étudiants également mais une telle décision ne dépend pas de l'équipe de mention.</li> </ul>